

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 27 octobre 2025 au 31 octobre 2025 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 27 octobre 2025 au 31 octobre 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 7 novembre 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 58.483 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
27/10/2025	6.395	78,46	78,25	78,60	501.738	CEUX
27/10/2025	1.355	78,39	78,30	78,50	106.222	TQEX
27/10/2025	8.548	78,44	78,15	78,65	670.486	XBRU
28/10/2025	2.632	78,32	78,15	78,50	206.141	CEUX
28/10/2025	1.204	78,28	78,20	78,40	94.255	TQEX
28/10/2025	11.234	78,25	78,15	78,50	879.089	XBRU
29/10/2025	2.331	78,41	78,15	78,60	182.772	CEUX
29/10/2025	1.188	78,43	78,10	78,50	93.173	TQEX
29/10/2025	6.919	78,40	78,10	78,65	542.446	XBRU
30/10/2025	1.909	77,90	77,60	78,05	148.703	CEUX
30/10/2025	689	77,70	77,60	77,75	53.534	TQEX
30/10/2025	2.943	77,84	77,60	78,05	229.080	XBRU
31/10/2025	1.494	76,49	76,00	77,40	114.276	CEUX
31/10/2025	862	76,80	76,45	77,00	66.203	TQEX
31/10/2025	8.780	76,48	76,05	77,70	671.459	XBRU
Total	58.483	77,96			4.559.578	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 27 octobre 2025 au 31 octobre 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 31 octobre 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 11.631.622 actions GBL représentatives de 8,7 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 14,6 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €14,4mds à fin juin 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation